

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Avis de vacance d'emplois de directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

NOR : SASN0925678V

Les emplois de directeurs d'établissements sanitaires et sociaux ci-après sont réservés pour être proposés aux élèves directeurs ayant satisfait aux épreuves de validation de fin de formation des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux en application des dispositions de l'article 12 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière :

I. – Poste de directeur adjoint ouvrant droit au versement de la prime spécifique de sujétions prévue à l'article 5 du décret n° 2005-932 du 2 août 2005 modifié relatif au régime indemnitaire des personnels de direction :

– centre hospitalier Nord Deux-Sèvres, à Parthenay (Deux-Sèvres) ;

II. – Autres emplois de directeur adjoint ou de directrice adjointe :

– centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, à Saint-Gobain (Aisne) ;

– hôpitaux locaux, à Puget-Théniers et à Entrevaux (Alpes-Maritimes) ;

– hôpital local, à Bar-sur-Seine (Aube) ;

– centre hospitalier, à Saint-Affrique (Aveyron) ;

– centre hospitalier, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) ;

– centres hospitaliers, à Bayeux et à Aunay-sur-Odon (Calvados) ;

– hôpital local et centre d'hébergement du Pays d'Horte et Tardoire, à La Rochefoucauld (Charente) ;

– centre hospitalier, à Saint-Amand-Montrond (Cher) ;

– centre hospitalier intercommunal, à Corté-Tattone (Haute-Corse) ;

– hôpital local, à Vitteaux (Côte-d'Or) ;

– hôpital local, à Alise-Sainte-Reyne (Côte-d'Or) ;

– hôpital local, à Lamballe (Côtes-d'Armor) ;

– centre départemental de l'enfance et de la famille, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) ;

– hôpital local, à Uzès (Gard) ;

– hôpitaux de Luchon, à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) ;

– centre départemental de l'enfance et de la famille, à Toulouse (Haute-Garonne) ;

– centre hospitalier intercommunal du Bassin de Thau, à Sète (Hérault) ;

– centre hospitalier, à Redon (Ille-et-Vilaine) ;

– centre hospitalier, à Châteauroux (Indre) ;

– centre départemental Les Grands Chênes Saint-Denis, à Châteauroux et hôpital local à Valençay (Indre) ;

– centre hospitalier, à La Châtre (Indre) ;

– établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes La Bourdaisière, à Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire) ;

– établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à La Côte-Saint-André et à Beaurepaire (Isère) ;

– centre hospitalier, à Saint-Marcellin, hôpital local, au Vinay, maison départementale de soins et de séjour du Perron, à Saint-Sauveur, et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à Roybon (Isère) ;

– établissement social de travail et d'hébergement isérois, à Saint-Martin-d'Hères (Isère) ;

– hôpital local intercommunal du Pays de Retz, à Pornic (Loire-Atlantique) ;

- centre hospitalier, à Pithiviers et hôpital local, à Beaune-la-Rolande (Loiret) ;
- hôpital intercommunal du Baugeois et de la Vallée, à Bauge (Maine-et-Loire) ;
- hôpital local du sud-ouest Mayennais, à Craon (Mayenne) ;
- établissement public de santé mentale Lille-Métropole, à Armentières (Nord) ;
- centre hospitalier, au Quesnoy (Nord) ;
- établissement public départemental de soins d’adaptation et d’éducation, à Lille (Nord) : 2 postes ;
- centre hospitalier intercommunal, à Wasquehal (Nord) ;
- institut Vancauwenberghe, à Zuydcoote (Nord) ;
- centre hospitalier, à Compiègne (Oise) ;
- hôpital local, à Grandvilliers, fondation Halleur, à Grandvilliers et maison de retraite à Marseille-en-Beauvaisis (Oise) ;
- centre hospitalier, à Mortagne-au-Perche et hôpital local à Bellême (Orne) ;
- hôpital local, à Hesdin (Pas-de-Calais) ;
- centre hospitalier, à Haguenau (Bas-Rhin) ;
- centre départemental de repos et de soins, à Colmar (Haut-Rhin) ;
- centre hospitalier spécialisé de la Sarthe, à Allonnes (Sarthe) ;
- centre hospitalier, au Mans (Sarthe) ;
- pôle gérontologique Nord-Sarthe, à Sillé-le-Guillaume (Sarthe) ;
- centre hospitalier intercommunal Albertville-Moutiers, à Albertville et hôpital local, à Saint-Pierre-d’Albigny (Savoie) ;
- hôpital départemental Dufresne-Sommeiller, à La Tour (Haute-Savoie) ;
- centre hospitalier, à Rumilly (Haute-Savoie) ;
- assistance publique – hôpitaux de Paris, chargé des ressources humaines à l’hôpital Richet, Sevran (Paris) ;
- centre d’hébergement et de réinsertion sociale Pauline Roland, à Paris (Paris) ;
- centre d’hébergement et de réinsertion sociale le Relais des Carrières, à Paris (Paris) ;
- centre gériatrique de Saint-Jean, au Havre (Seine-Maritime) ;
- hôpital local, à Yvetot (Seine-Maritime) ;
- établissement public départemental Alizé, à Rubelles (Seine-et-Marne) : 2 postes ;
- hôpital, au Vésinet (Yvelines) ;
- maison de retraite, à Sartrouville et établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes à Triel sur Seine (Yvelines) ;
- centre hospitalier, à Ham (Somme) ;
- établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes à Araines, à Oisemont et à Poix de Picardie (Somme) ;
- hôpitaux locaux, à Saint-Valéry-sur-Somme et à Rue et établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes Cayeux-sur-Mer (Somme) ;
- centre hospitalier, à Carpentras et hôpital local à Sault (Vaucluse) ;
- hôpital local, à Lusignan (Vienne) ;
- centres hospitaliers, à Saint-Die-des-Vosges et à Gérardmer et hôpitaux locaux à Fraize et à Senones, (Vosges) ;
- établissement public médico-social, à Cheney (Yonne) ;
- maison de retraite, à Verrières Le Buisson (Essonne) ;
- maison de retraite Aulagnier, à Asnières (Hauts-de-Seine) ;
- fondation Roguet, à Clichy-La-Garenne (Hauts-de-Seine) ;
- maison de retraite intercommunale, à Fontenay-sous-Bois, à Bry-sur-Marne et à Alfortville (Val-de-Marne) ;
- résidence de l’abbaye, à Saint-Maur-des-Fossés et maison de retraite à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) ;
- centre hospitalier régional, à Fort-de-France (Martinique) ;
- centres hospitaliers, à Carbet et à Saint-Pierre et maison de retraite au Prêcheur (Martinique).